





### Notes sur la couverture médiatique audiovisuelle du 21 au 27 octobre 2015

Ce rapport vise à déterminer dans quelle mesure et comment les médias agissent comme agent de pacification ou plutôt comme amplificateur des tensions, à travers l'identification des propos incendiaires proférés dans les médias. Il sert également à observer les foyers de tension qui se manifestent dans le pays et qui recoivent une couverture médiatique.

#### A LA UNE

### DEUXIEME SEMAINE DE SESSION ORDINAIRE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

L'Assemblée nationale entre dans sa deuxième semaine de session ordinaire. L'ordre du jour a été modifié suite à une lettre envoyée par la CENIT pour demander au Parlement de procéder à l'élection de son représentant au sein de la CENI avant le 29 octobre. En outre, plusieurs autres sujets seront abordés tout au long de cette session, à l'instar de l'affaire Mara Niarisy, la Loi de finances rectificative 2015 et la Loi de finances initiale 2016.

Le cas du député Mara Niarisy est au cœur des préoccupations au palais de Tsimbazaza. Les parlementaires invitent les forces de l'ordre à restituer les bovidés de ce membre de la Chambre basse, lesquels ont été placés en fourrière. Ainsi, RADIO PLUS a fait savoir que les députés ont demandé un face-à-face avec l'Exécutif sur cette affaire et menacent, en même temps, de n'adopter aucune loi si le cas du député Mara Niarisy ne figure pas dans l'ordre du jour.

Les membres de l'Assemblée nationale ont également profité du débat sur la Loi de finances initiale 2016 pour émettre une requête. En effet, d'après **TV PLUS**, le député Jao Jean a avancé une proposition de loi portant sur l'octroi de subventions aux districts, comme à l'époque de la Deuxième République, sauf qu'au lieu de 302 millions de Fmg, les subventions doivent atteindre les 2 milliards de Fmg.

Pour KOLO TV, il y a une précipitation soudaine dans la mise en place de la CENI, ce qui a amené les parlementaires à retoucher l'ordre jour. La chaîne TV PLUS a donné plus de détails à ce propos. Ainsi, le dépôt de candidature pour représenter l'Assemblée nationale au sein de la CENI a débuté le 26 octobre et a pris fin le 27 octobre à 16h, tandis que l'élection s'est tenue une heure plus tard. Ce représentant ne sera pas obligatoirement un député, mais si c'est le cas, il devra quitter définitivement ses fonctions de parlementaire une fois élu.

Enfin, le projet de loi sur la création de la Chaîne pénale spéciale contre le trafic de bois de rose sera examiné en travaux de commission durant cette session ordinaire, plus exactement le 10 novembre prochain. Ensuite, il sera présenté en session plénière pour adoption le 19 novembre (MA-TV et RADIO PLUS).

### FOYER DE TENSION

### LITIGE FONCIER ENTRE L'ETAT ET MARC RAVALOMANANA

Le bras de fer entre le ministre d'Etat et non moins président du parti HVM, Rivo Rakotovao et l'équipe de l'ancien Président Marc Ravalomanana concernant l'abattoir d'Andohatapenaka continue de faire des étincelles. Marc Ravalomanana a montré les papiers prouvant que le terrain appartient à son entreprise Tiko Agri depuis 2008, tandis que le ministre Rivo Rakotovao martèle qu'il s'agissait d'un terrain domanial récemment vendu à l'entreprise Seimad. Cette dernière y construira des infrastructures importantes destinées à accueillir le Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à

Leader du Consortium:

CCCS

CENTRE EUROPEEN
D'APPUI ELECTORAL

OSSERVATORIO di Pavia Media Research







### Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



Madagascar l'année prochaine. Le 26 octobre, l'accès au terrain d'Andohatapenaka a été refusé à l'équipe de l'ancien Président qui s'était rendue sur place, déplacement qui a coïncidé avec le début du chantier. En effet, les travaux de démolition des infrastructures qui ont été érigées sur cette superficie ont commencé à cette date.

Entendu sur la RADIO ANTSIVA, l'ancien Chef d'Etat a déclaré qu'il est prêt à céder le terrain à condition d'y construire un abattoir. Le journaliste l'a accusé de vouloir déclencher une nouvelle crise comme celle du 2009. Il ne s'est pas montré partial pour autant, dans la mesure où le vrai débat selon lui, devrait tourner autour des prérogatives énormes dont jouissent les dirigeants successifs, prérogatives qu'ils utilisent pourtant pour satisfaire leurs intérêts personnels.

**FREE FM** fait preuve de partialité et a profité de la situation pour fustiger le couple Ravalomanana. La chroniqueuse de la station, Lalatiana Rakotondrazafy a clairement indiqué que Marc Ravalomanana s'amuse à provoquer l'Etat et que lui et son épouse priorisent uniquement leurs propres intérêts. « Au lieu de s'atteler au curage des canaux pour prévenir l'inondation, le couple se focalise sur la réouverture de ses entreprises », a martelé la chroniqueuse et non moins conseillère à la Mairie de la capitale. Se rangeant du côté de Rivo Rakotovao, elle a salué la fermeté de ce dernier et a remis en doute la crédibilité de l'appel d'offre ayant permis à l'entreprise Tiko Agri d'acquérir ledit terrain. La chroniqueuse Lalatiana Rakotondrazafy se montre agressive dans ses propos, en déclarant que les politiciens, en l'occurrence Marc Ravalomanana, sont en train de nous couillonner ».

Entendu sur la RADIO PLUS, l'avocat de Marc Ravalomanana a précisé que ce terrain peut accueillir seulement un abattoir. En outre, le propriétaire, c'est-à-dire l'entreprise Tiko Agri aurait dû être avisée de la mise en vente du terrain. Quant aux auditeurs, ils se rangent pour la plupart du côté de l'ancien Chef d'Etat Marc Ravalomanana, en mettant l'accent sur sa bonne volonté de créer des entreprises, et partant des emplois.

Le Premier ministre a bénéficié d'un temps d'antenne sur MA-TV et sur la chaine nationale TVM, lesquels ont donné une image positive du gouvernement central dans ce dossier. Et pour cause, le ministre a martelé à cette occasion, que le terrain appartient légalement à la SEIMAD. « Je ne vois pas en quoi cela pose problème. Si la SEIMAD a clôturé le terrain, cela veut tout simplement dire que la superficie en question lui appartient. En outre, elle a déjà obtenu le permis de construire pour les travaux de construction », a-t-il martelé.

KOLO TV quant à elle, a plaidé en faveur de l'ancien Président. « L'Etat montre ses crocs », a-t-elle soutenu, « alors que le camp de l'ancien Chef d'Etat respecte les procédures légales. » Misant toujours sur cette partialité, le journaliste s'interroge sur le mode de gouvernance des dirigeants, ainsi que sur leurs manœuvres et escroqueries en tous genres. En tant que ministre de l'Elevage sous le régime de Ravalomanana, Panja Ramanoelina a soutenu que l'attribution du terrain d'Andohatapenaka à l'entreprise Tiko s'est faite en toute légalité. Il suggère à ce que l'on se réfère aux dates de délivrance des documents en possession de chacune des parties pour servir de preuve.

Les propos de l'avocate et à la fois députée, Hanitra Razafimanantsoa diffusés sur VIVA TV prônent la recherche d'une entente entre les deux parties. Il faut arrêter la polémique sur ce terrain, d'après cette juriste. Le journaliste a modifié le sens de cette intervention, en disant que Me Hanitra Razafimantsoa revendique la restitution du terrain à l'ancien Chef d'Etat. La station ne manque pas ainsi d'aiguiser la tension sur cette affaire délicate.

RNM et TVM ne font aucune mention de cette nouvelle. Les deux stations préfèrent se concentrer sur les autres aspects de la vie publique et politique, tels que les activités institutionnelles des membres du gouvernement. Les journalistes ne cessent de faire l'éloge des membres du gouvernement et des



D'APPUI ELECTORAL

CENTRE EUROPEEN







### Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



personnalités proches du pouvoir. A l'exemple de l'émission « Ampitampitao » où l'on entend dire que le défilé des ambassadeurs étrangers au palais d'Etat d'Iavoloha marque le retour en force de Madagascar dans le domaine des relations internationales.

#### VIVE TENSION ENTRE L'EGLISE LUTHERIENNE ET LE FOKONTANY D'ANDROHIBE

Un autre litige foncier oppose le fokontany d'Androhibe et l'Eglise luthérienne malagasy (FLM). Ils se disputent une superficie, qui sert de terrain de foot aux habitants du quartier et dont la FLM se revendique comme propriétaire. Dernièrement, le directeur du Service des domaines a déclaré que le Tribunal a rendu un jugement en faveur de la FLM.

Entendu sur MA-TV, le président de la commission en charge de l'aménagement du territoire et de la gestion foncière au sein de l'Assemblée nationale a expliqué que cette déclaration du directeur de Service des domaines est infondée, dans la mesure où la FLM a eu gain de cause dans le cadre d'un arrêté ministériel et non d'un jugement du tribunal. Pour sa part, la station VIVA TV s'est montrée impartiale dans la couverture des faits. Elle a donné la parole aux deux camps. Ainsi, l'avocat de l'Eglise a montré tous les papiers justifiant que le terrain source du litige appartient à sa cliente. Quant au parlementaire Naivo Raholdina, il a précisé que la FLM n'a aucun droit sur le terrain en attendant la décision du tribunal. MA-TV a également fait part d'une prochaine rencontre entre ladite commission parlementaire, dirigée par Naivo Raholdina et le directeur général du Domaine, rassurant ainsi l'opinion publique quant à la possibilité d'une issue positive.

La radio **FREE FM** a choisi de donner la parole uniquement à l'église luthérienne, faisant ainsi preuve de partialité. D'ailleurs, le président du Synode d'Antananarivo a confié que ce terrain a toujours fait l'objet d'un litige. En outre, un des membres de cette église a accusé le député Naivo Raholdina de semer la discorde entre l'Eglise et la population.

### ILES EPARSES: L'AMBASSADRICE DE FRANCE A DECLENCHE UN ELAN DE PATRIOTISME

La déclaration de Véronique Vouland, Ambassadrice de France à Madagascar, selon laquelle les Iles Eparses sont françaises, a créé l'indignation de l'opinion publique. Mais le manque de réaction venant des responsables étatiques face à ce discours de la diplomate française suscite encore plus la colère des politiciens. Le parti politique ZIVA prévoit de conduire une manifestation pour réclamer la restitution des Iles Eparses, le 30 octobre.

La Radio ANTSIVA s'interroge sur les priorités du gouvernement actuel. Voulant amplifier davantage la situation, elle a ajouté que le peuple se retrouve seul à combattre l'accaparement de ses terres et pour lutter contre l'injustice. La chaîne va dans l'approfondissement de la nouvelle en réalisant plusieurs interviews. Dans la foulée, les politiciens connus comme étant des nationalistes, à l'instar de James Ratsima, président le groupement Madagasikara Afaka et Eric Rakotomanga, du parti AKFM sont intervenus sur la station. Selon ce président de Madagasikara Afaka, ils adopteront d'autres formes de revendication plus efficaces à partir du 29 octobre. Quant à Eric Rakotomanga de l'AKFM, il a déclaré qu'il en va de sa responsabilité d'exhorter la population à faire bloc contre la France. Il a même soutenu que l'Ambassadrice de France doit être expulsée suite au manque de respect envers la nation malgache. ANTSIVA a également donné le micro à l'ancien candidat aux élections présidentielles, Rolland Rabearison, alias Vahombey ainsi qu'à l'Amicale des anciens Conseillers supérieurs de la transition et Sénateurs de Madagascar. Cette association appelle tous les Malgaches à s'opposer au gouvernement français. De plus, elle a déjà envoyé une lettre au Secrétaire

Leader du Consortium:



OSSERVATORIO di Pavia Media Research







### Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



général des Nations unies afin qu'il prenne des mesures en vue de demander à la France de restituer ces presqu'îles.

Sur FREE FM et RADIO PLUS, les auditeurs se sont montrés particulièrement hostiles à la France face à cette déclaration de son ambassadrice. Selon les auditeurs de FREE FM, la France est en train de spolier Madagascar de ses terres. Ils ont exhorté les forces de l'ordre et le président de la République à se manifester. Ce fut sur MA-TV que Vonjy Rafariharimalala, du parti politique ZIVA, a sollicité les citoyens à se lever et à défendre leurs terres. La formation politique prévoit, rappelons-le, d'entreprendre une manifestation pour revendiquer la restitution des Iles Eparses, ce 30 octobre. « Nous devons montrer notre patriotisme et afficher notre opposition à la déclaration de Véronique Vouland. Ceux qui s'opposeront à la manifestation seront considérés comme des ennemis de la nation », a-t-il martelé. Les discours tenus à cette occasion sont de nature à alarmer la population sur la dimension que pourrait prendre la manifestation. D'ailleurs, le politicien James Ratsima a martelé que « cette déclaration est une déclaration de guerre ».

#### ECONOMIE ET SOCIETE

### JIRAMA: LE DELESTAGE PERSISTE

Malgré les promesses de résolution des problèmes rencontrés par la Jirama dans l'approvisionnement en électricité, le délestage persiste dans plusieurs quartiers de la capitale. En effet, les responsables de la société nationale ont déclaré, la semaine dernière, que les centrales de la JIRAMA situées dans la capitale produiront 60 mégawatts d'énergie supplémentaires.

TV PLUS a informé ses auditeurs sur la formation d'un comité de pilotage qui se chargera d'élaborer le plan de redressement de la JIRAMA. A noter que l'audit de l'entreprise a déjà commencé et prendra fin avant la fin de l'année. Le ministre des Finances a également touché mot sur la réduction de la subvention allouée à cette société nationale de distribution d'électricité, qui sera inévitablement effective, à la demande des bailleurs de fonds.

D'après les explications du président de la République sur la chaîne MA-TV, le délestage devrait s'achever à partir du 27 octobre. Le ministre de l'Energie a ajouté qu'on ne peut pas garantir à 100% que les machines fonctionneront sans problème. Il a continué dans cette lancée, lors de son intervention sur la radio FREE FM, mais les journalistes de cette dernière station se sont montrés sceptiques par rapport à la résolution du délestage. Lorsqu'ils ont parlé de la mise en marche des groupes de AFL Power, ils se sont posé la question si la Jirama pourra couvrir les dépenses, puisque la société doit fournir 260 000 litres de gasoil pour faire fonctionner les groupes. Les dépenses inhérentes à l'approvisionnement en gasoil seront difficiles à assumer à cause des problèmes financiers dont elle souffre. En outre, l'Etat parle d'une réduction des subventions de l'entreprise. Se montrant agressif vis-à-vis des politiciens, FREE FM a soutenu que « les tenants du pouvoir arnaquent les consommateurs. Ces derniers se plaignent de la hausse abusive de la facturation, qui n'est pas dû à l'augmentation du prix du kwh, mais plutôt au fait que les taxes aient été gonflées ».

### AFROBAROMETRE 2014: PERCEPTION SUR L'IMPACT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les citoyens n'ont pas confiance en leurs dirigeants, notamment quand il s'agit de traiter des affaires de trafic. C'est ce qui ressort des enquêtes réalisées dans le cadre de l'Afrobaromètre 2014. Dans le classement mondial, Madagascar figure au 4ème rang des pays les plus corrompus sur 175 pays. Le

Leader du Consortium:











### Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



journaliste de la radio **FREE FM** a souligné qu'étant dans la deuxième année de son mandat, Hery Rajaonarimampianina enregistre les pires performances jamais enregistrées. « Le régime est en train de tuer à petit feu le peuple qui l'a élu », a-t-il ajouté. Réagissant à ce classement, Jean Louis Andriamifidy, directeur général du Bureau indépendant anticorruption a précisé que le manque de volonté politique est à l'origine de cet échec. La chaîne **TVM** a également fait connaître les résultats des enquêtes, mais sans trop s'attarder sur les détails statistiques. En outre, elle a mentionné que la lutte anticorruption figure parmi les trois priorités des autorités étatiques. Elle a aussi mis l'accent sur des solutions proposées pour renforcer la lutte anticorruption.

### **PROPOS ILLEGITIMES**

Interviewé sur la radio **ANTSIVA**, le politicien Alain Ramaroson n'a pas mâché ses mots pour dénoncer le manque de réaction venant de l'Etat, face la pression de la Communauté internationale. Alain Ramaroson a déclaré notamment que « *l'organisation du Sommet de la Francophonie à Madagascar est partie d'une volonté des Français d'amadouer, voire d'acheter Madagascar pour son silence.* » Malgré qu'il s'agisse de voix infondées, le journaliste a décidé de rester impassible.

La chroniqueuse de la station **FREE FM**, Lalatiana Rakotondrazafy a utilisé un langage belliqueux pour qualifier l'attitude des politiciens. Marc Ravalomanana étant sa cible privilégiée, cette professionnelle des médias a martelé que « *nos politiciens*, *Marc Ravalomanana en l'occurrence*, *sont en train de nous couillonner*. »

### FORMAT DE COUVERTURE

TV PLUS a accordé une attention particulière au litige sur la propriété du terrain d'Andohatapenaka. Lors des deux versions de son programme d'information — malgache et française —, dans la soirée du 26 octobre, coïncidant avec le démarrage des travaux de démolition des infrastructures érigées sur ce terrain, Me Hasina Andriamadison, avocat de Marc Ravalomanana a été invité sur le plateau du journal. Ce dernier a fait part d'un acte de vente précipité : « une procédure qui devrait durer 6 mois a été accomplie en 6 jours », a précisé la défense de Marc Ravalomanana. Or, l'émission Don-Dresaka de la veille avait déjà été consacrée à ce sujet. Hasina Andriamadison, avocat de Marc Ravalomanana; Hanta Randriamandrato, ancienne ministre de l'Elevage et membre du parti TIM, Dr Landry, secrétaire général de l'association VMSA et Jean Nirina Rafanomezantsoa, président de l'association Hafari Malagasy avaient été invités à l'émission. Les deux premiers ont défendu la cause du fondateur du Groupe Tiko, tandis que les deux autres ont suggéré de trouver un terrain d'entente entre l'Etat et Marc Ravalomanana.

### Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: <u>tiaray.randriamalala@eces.eu</u> Mirana RAZAFINDRAZAKA: <u>mirana.razafindrazaka@eces.eu</u>

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:







